BULLETIN MUNICIPAL Janvier 2023



E-mail: mairie@liffol-le-grand.fr www.liffol-le-grand.fr Tél: 03 29 06 60 25

Le mot du maire



Mesdames, Messieurs, mes chers administrés,

Cap sur cette nouvelle année 2023. Qu'elle exauce vos souhaits et vous comble de joies familiales, de convivialité et de bonheurs partagés. Ce sont mes vœux les plus chers.

La lecture de ce bulletin va vous permettre d'entrevoir les actions menées l'an passé ainsi que les projets à venir.

Le contexte sanitaire, économique et la guerre nous contraignent à nous adapter. Il nous appartient malgré tout d'être optimiste et déterminé. La fraternité et la tolérance doivent guider nos choix et nos actions dans notre quotidien.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent chaque jour au service de la collectivité, notamment les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal.

J'adresse mon profond soutien à l'ensemble du personnel soignant, aux aidants, aux accompagnants, aux enseignants, aux services publics et aux forces de l'ordre.

Je salue votre engagement, votre dévouement, votre abnégation.

Je manifeste toute ma gratitude à chaque acteur de notre commune qui s'engage afin de garantir de l'emploi, un service de proximité ou le lien social. Vous tous, chefs d'entreprise, artisans, commerçants, agriculteurs, ne manquez pas d'audace pour inventer et créer autrement.

Vous, Présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socioculturelles, persévérez afin de mener à bien vos projets pour le plaisir de tous.

Je vous témoigne toute ma reconnaissance.

Je n'oublie pas les personnes isolées, en état de précarité, en perte d'autonomie, malades, dans la peine ou le deuil. Je leur exprime toute mon empathie et mon entier soutien.

Avec beaucoup de sincérité et de chaleur, je vous présente, au nom de l'ensemble du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour l'année 2023, ainsi qu'à votre famille et à vos proches.

L'impossible d'aujourd'hui sera le possible de demain. Savourez, au cours de cette nouvelle année, la chance d'être en bonne santé et les bonheurs simples qui s'offrent à vous tous les jours.

Avec toute mon amitié.

Cyril VIDOT Maire de Liffol-le-Grand



Etat civil 2022

Naissances:



GILLET Elliot Le 10 février Le 20 avril **DEVILLARD Enzo** FREBY Valentin Le 14 mai JEANMAIRE Sacha Le 02 juin Le 9 juin **BOLIGNINI** Valentina Le 16 juin **CONTE Elyo** Le 03 juillet **MOUILLET Louis MOIBERT Lyzio** Le 13 août MERGER Giulia Le 04 septembre LARRIERE Malo Le 28 septembre Le 30 septembre **BEME Yeimy** CHABOISSIER Ilona Le 03 novembre LERAT Tiziano Le 24 novembre

Décès:



MUTEL Jeannine, née DELHAYE Le 10 janvier Le 11 janvier **FEYL Henry** Le 12 janvier RUNDSTADLER Solange, née PREAU FORELLE Monique, née DEANTONI Le 20 janvier MERCIER Suzanne, née BARBIER Le 22 janvier LANOIX Jean-François Le 10 février CONSTANT Simone, née MARTINET Le 16 février CAHEREC Odette, née NARCY Le 22 février OBERLING René Le 28 février Le 02 mars SOTWINSKI Joseph POPOVIC Voja Le 05 mars DAUZIER Paulette, née REBILLON Le 04 mars VOILQUIN Raymonde, née MOITRY Le 13 mars BERGER Annette, née HERVY Le 15 mars SEGUOIN Marie France, née SÉGOUIN Le 20 mars VAIVRE Simone, née BONNEMAIN Le 21 mars MONSEL Marie, née BOUVINET Le 23 mars **MOLIDOR** Maurice Le 24 mars GEOFFROY Yvette, née ELY Le 08 avril KALUSEVIC Bogoljub Le 19 avril SCHILTZ André Le 24 avril LEMARQUIS Monique, née MARSAL Le 29 mai REYREN Frédéric Le 02 juin Le 14 juin VIRTEL Irène, née PIERRON

Mariages:

VIDOT Amélie & BEAUCHÉ Frédéric TOUSSAINT Marie & ZUCCALI Jean-Claude GODTLER Tracy & LAPERCHE Charles VIALA Lucie & CORDEL Dorine DUFANT Dolorès & GAUGIEN David MARTIN Aurélie & BOUARD Julien



PACS:

CLAUDOT Léa & THOUVENOT Paul BATT Martine & DELUNG David HUGUENOT Delphine & MILLET Xavier VAULOT Clémence & JACOB Alban FERNANDES RODRIGUES Helena & HELM Olivier

	GINESTE Jean-Paul	Le 24 juin
	CONRAD Lucette, née BORD	Le 05 juillet
	VIDOT Marie-Paule, née FLÈCHE	Le 17 juillet
•	PERRIN Evelyne, née HENRIOT	Le 05 août
•	DUMONT Janine, née PIERROT	Le 08 août
•	BRUAND Marc	Le 09 août
•	RACLOT Claude	Le 09 août
•	LAURENSOT Robert	Le 20 août
	BONIFACE Colette, née VIDOT	Le 5 septembre
	CHEDOT Sylvie, née BAGGAS	Le 22 septembre
•	HAULARD Patrick	Le 17 octobre
	CHANTELOUP Evelyne, née MARQUE	Le 18 octobre
	GILLET Brigitte, née CHICAULT	Le 31 octobre
	MALIVERNEY Chantal, née LARGEAUD	Le 3 novembre
	PEREZ-BLASQUEZ Monique, née MOUILLET	Le 21 novembre
	RAGUILLAT Michèle, née DE CONTET	Le 21 novembre
	JACQUEMIN Bernard	Le 29 novembre
	GERARD André	Le 30 novembre
	COLLIOT Yvonne, née RAMUS	Le 03 décembre
	GAHON Jeanne, née HERBILLOT	Le 10 décembre
	PICHON Renée, née LOGEROT	Le 10 décembre
	SCHIARATURA Teresa, née GUIDI	Le 11 décembre
	HANCE Claude	Le 12 décembre
	CAUDY Marie, née DE CASTRO	Le 17 décembre
	MOUZON Jean	Le 22 décembre
	GISSAT Maria, née DA SILVA COSTA	Le 25 décembre
	CHAIGNAT Gilberte, née GROSJEAN	Le 27 décembre

Personnel communal



Recrutée sous contrat à durée déterminée à raison de 5 heures par semaine, Mme Fatima LAURENSOT assure dans le bus scolaire l'accompagnement des enfants de maternelle suite à la fermeture des classes du syndicat scolaire de Midreyaux.

Compétente dans le domaine du transport scolaire, la région Grand Est indemnisera partiellement la collectivité.

Pour palier à l'indisponibilité d'un agent en charge de l'entretien des locaux communaux, Mme Marie-Claude JACOBERGER, recrutée sous contrat à durée déterminée, intervient à raison de 18 heures par semaine à l'école de l'Orme.

Afin de permettre aux familles de bénéficier d'un tarif repas au prix de 3,60 euros, Mme JACOBERGER est également mise à disposition du collège pour une durée de 16h20 par semaine, pour compenser la prise en charge du repas des enfants inscrits au périscolaire « les Galopins ».





Mme Muriel PICHON bénéficiait d'un contrat aidé, d'une durée de 30 heures par semaine, arrivé à son terme le 26 septembre 2022.

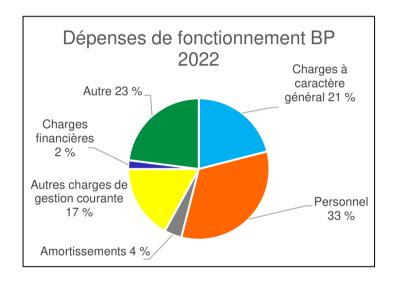
N'étant plus éligible aux contrats aidés, la collectivité lui a proposé un contrat à durée déterminée pour une période de 9 mois à raison de 17 heures par semaine. Ceci afin de maintenir un accompagnement auprès des équipes éducatives de l'école maternelle.

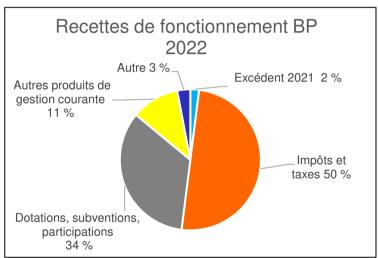
Finances

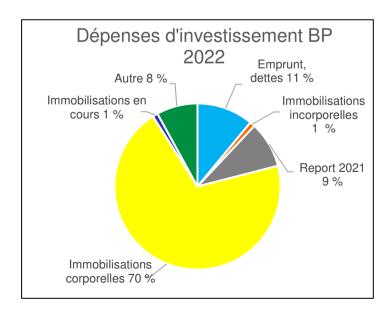
Budget primitif 2022:

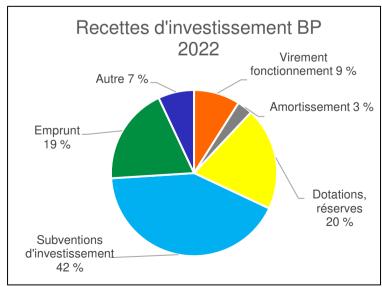


	Section de fonctionnement	Section d'investissement			
Dépenses	2 046 697 €	2 445 451,06 €			
Recettes	2 046 697 €	2 445 451,06 €			









Solidarité Ukraine

Collecte en faveur de l'Ukraine à l'Agence postale et au magasin U Express :

Vous avez été très nombreux à vous mobiliser pour les actions de collecte à destination des Ukrainiens. La solidarité fut immédiate tant au niveau national que local. Le but étant de récolter un maximum de produits de première nécessité tels que vêtements, couvertures, nourriture, produits d'hygiène, médicaments, etc, pour subvenir aux besoins des victimes de la guerre.

La collectivité tient à remercier les généreux donateurs et à souligner l'engagement des élus, membres du CCAS, membres d'associations, particuliers et professionnels pour leur implication.





Rassemblement pour l'Ukraine :

Le conseil des jeunes à lui aussi voulu participer à ces actions. Le 29 avril, nos jeunes élus ont donc organisé un rassemblement sur la Place d'Armes. De nombreux liffolois et voisins sont venus déposer une bougie autour du drapeau ukrainien mis en avant comme symbole d'espoir et de paix. Une buvette a été tenue par l'amicale des sapeurs pompiers.

La chanteuse DITA, très touchée par la situation en raison de ses origines slaves, est venue interpréter quelques chansons.

Les fonds récoltés par les pompiers (950 €) ont été remis à l'association Liouba Lorr'Ukraine.







Commémorations



Le 08 Mai



Le 18 Juin





Le 14 Juillet





Le 11 Novembre



Le 5 Décembre



Nos écoliers

Remise de diplômes :

En juin, les traditionnelles kermesses de l'école maternelle et élémentaire, sous l'impulsion de la commission scolaire, ont permis à la municipalité de mettre à l'honneur nos écoliers.

En présence des équipes éducatives et des familles, un livre a été distribué aux 24 bambins issus de la grande section de maternelle et les 18 élèves scolarisés en CM2 ont reçu un bon d'achat de 10 € et une calculatrice utile pour le passage en 6ème.







Remise des brevets:

Le collège Charles Edouard Fixary et la commune de Liffol-le-Grand ont organisé le 2 décembre à la salle des fêtes une cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet et du certificat de formation générale, promotion 2022.

A cette occasion, 43 élèves de 3ème ont été félicités et gratifiés d'un bon d'achat d'une valeur de 20 €. Les parents et les équipes éducatives ont été remerciés pour l'apprentissage des valeurs destinées à faire de nos élèves des citoyens responsables.



Carnaval école maternelle :



A l'occasion du Carnaval, amusement rime avec enseignement. Les enfants de l'école maternelle ne manquent pas à la coutume en défilant dans les rues jusqu'à la salle des fêtes, admirés par le public et les parents.

A souligner, un beau travail en classe réalisé par les enfants avec la complicité du personnel scolaire pour la réalisation des costumes sur le thème de l'émotion.

Et même si le temps était tout juste printanier, le soleil et la joie étaient dans le cœur de chacun.



VOTE

Les élèves de l'école élémentaire initiés aux élections :

Entre les deux tours des élections législatives, la salle des fêtes abritant les bureaux de vote était mise à disposition des enfants scolarisés à l'école de l'Orme (sauf les CP) venus s'initier au devoir de citoyen, qui leur incombera une fois leur majorité acquise.

Un moment privilégié pour les écoliers venant aborder l'exercice du droit de vote, le fonctionnement de la démocratie et les enjeux de la représentation et de la participation citoyenne. Accueillis par le Maire Cyril VIDOT, ses adjoints et les conseillers municipaux, les jeunes ont fait le même parcours que leurs parents lors des dernières élections.

Merci aux équipes éducatives pour leur initiative. L'exercice a été suivi avec beaucoup d'intérêt et de sérieux, puis a fait l'objet d'une analyse en classe.



Journal Vosges Matin

Nos écoliers apprennent à piloter leur vélo :



Sur le parcours de sécurité routière tracé et aménagé à l'arrière du bâtiment des Tilleuls, les écoliers de l'école de l'Orme encadrés par M. David DELUNG, Policier Municipal, ont été sensibilisés aux règles du Code de la route et aux gestes permettant de se déplacer sans danger, en qualité de piéton ou de cycliste.

L'initiation a également été proposée aux enfants de l'école maternelle par l'agent de police, mais sur le site même de l'école maternelle.



Classe supplémentaire à l'école de l'Orme :

Suite à la fermeture des classes du syndicat scolaire de Midrevaux, les enfants domiciliés dans les communes de Pargny-sous-Mureau, Chermisey et Midrevaux ont la possibilité de fréquenter les écoles maternelle et élémentaire de Liffol-le-Grand.

L'école élémentaire de l'Orme porte ainsi ses effectifs à 135 élèves. Elle est composée depuis la rentrée de septembre 2022 de 6 classes. Un poste d'enseignant supplémentaire vient d'être ouvert avec l'arrivée de Mme VASLON Océane, à qui nous souhaitons la bienvenue.

La collectivité a fait l'acquisition de mobilier et de matériel informatique provenant de l'école de Midrevaux pour équiper cette nouvelle salle de classe.



9

Conseil des jeunes

En 2022, le conseil municipal des enfants et des jeunes a été intense en réunions et a été marqué par une mobilisation régulière.

Sollicités et toujours présents lors des commémorations officielles au monument aux morts, les jeunes élus ont également fait preuve d'une implication certaine durant les actions en faveur de l'Ukraine. Ils se sont engagés dans les animations et cérémonies organisées en mairie (fête des mères, accueil des nouveaux habitants, festivités des 13 et 14 Juillet, Sainte Barbe, concours de Noël...).

Temps forts également de rencontres avec les membres de la commission de la jeunesse pour les sensibiliser à devenir des citoyens actifs et lucides.

Ils n'ont pas manqué à leur devoir d'engagement et ils méritent nos encouragements et nos félicitations.



L'animation et l'encadrement du conseil municipal des enfants et des jeunes demande énormément d'énergie et il est indispensable de souligner la forte implication des élus et plus particulièrement de Mme Isabelle CARRET-GILLET.

Un axe de travail a été élaboré avec eux pour réfléchir sur un petit projet d'investissement qui pourra être porté sur l'année 2023.

Plusieurs pistes ont été étudiées quant au lieu d'implantation et au mobilier, en prenant en compte un montant de dépenses réaliste avec leurs ambitions.

Ils ont retenu un projet d'aménagement d'un espace de jeux sur le lotissement « Zac Val de la Goulotte », éventuellement accompagné d'un coin repos, d'un jardin partagé...

Ce projet devrait voir le jour pour l'été prochain. Il sera évolutif pour compléter par la suite cet espace dédié aux plus jeunes et aux familles.



Vie communale



Jobs d'été :

Afin de favoriser leur première expérience professionnelle, la mairie a recruté des jeunes pour les mois de juillet et août, par le biais de contrats saisonniers de 35 heures, accessibles aux jeunes âgés de 16 à 18 ans domiciliés sur la commune.

Ces emplois sont soumis au respect des règles et obligations découlant de la vie professionnelle, au même titre que les agents habituellement en poste (service administratif, service propreté, services techniques, centre de loisirs).

Pour cette année 2022, 12 jeunes ont été retenus parmi les 17 candidats:

- DEMOISSON Marie
- SEICA Hugo
- MATHIEU Emilie
- NAGY Justine
- CHAUVIERE Robin
- SALME Noémie
- BERTIN Lorine
- MEYER Jessie
- CARRET Blanche-Marie
- PATEUX Tom
- AKSU Emimé
- FOOS Lou



Nouveau-nés:

Comme chaque année, la Commission affaires sociales a accueilli le 20 mai 2022 les parents des nouveau-nés afin de leur remettre de petits cadeaux : un coffret de vaisselle spéciale bébé ainsi qu'une peluche avec un plaid.

Ce sont 6 garçons et 9 filles qui sont nés entre le 8 mai 2021 et le 20 avril 2022 :

- LAPERCHE Hélène
- BEKTAS Seyyid
- ZOTT Marin
- PERRIN Léane
- BEGIN Lola
- NIFFENEGGER Gabrielle GILLET Elliot
- DANDRE Lyna
- KEIM ARAUJO Cattleya

- CHARRUAU LUIS Emile
- ARSLAN Ahsen-Turhan
- DE LIBERALI Paola
- SANCHEZ DELIGNE Kendra
- CHENU Charlie
- DEVILLARD Enzo





Travaux réalisés

Parking du parc des Vergères Germain HIENNE:

A l'entrée du parc, l'aire de stationnement était fortement dégradée. Afin d'y remédier, un revêtement bicouche a été réalisé pour un meilleur confort d'utilisation, renforçant ainsi l'attrait pour cet endroit privilégié.

Montant des travaux : 11 646 € HT.



Eclairage stade de foot André CARBILLET:

La vétusté des spots lumineux implantés sur le stade de foot et sa plateforme engendrait de fortes défaillances techniques et les normes de sécurité n'étaient plus entièrement respectées.

Le club de foot Neufchâteau/Liffol voit également ses effectifs fluctuer et envisage de faire évoluer l'utilisation du terrain de Liffol-le-Grand par des entraînements et matchs qui pourraient à l'avenir se dérouler en soirée.

Le contexte énergétique actuel nous a incité à opter pour le remplacement des luminaires halogènes par des luminaires de type LED.

Le coût de cette opération était de 7 800 € HT.

Travaux station épuration:

La station d'épuration qui permet le traitement des eaux usées pour les habitations raccordées au réseau d'assainissement a fait l'objet d'une remise en état à l'automne.

En service depuis 1998, elle est parfaitement gérée par Dominique RACLOT, agent du service technique. Il était indispensable de remplacer le système de brassage des boues de la station afin d'en garantir le bon fonctionnement.

Montant des travaux : 54 030 € HT



Réfection partielle de la voirie :

L'état de la voirie communale démontre sur de nombreux secteurs un état de dégradation partielle. Régulièrement nos agents du service technique interviennent pour procéder au rebouchage des trous avec l'utilisation d'enrobé à froid. Cette solution n'étant pas pérenne, à la fin du mois de novembre nous avons testé sur les rues des Avioux, de Bourgogne, des Anémones, des Bleuets, des Capucines et la Voie des Clous une nouvelle technique « d'enrobeur projeteur » (blow patcher) proposée par l'entreprise STPI Routes. En fonction du résultat, une fois l'hiver passé, il sera envisagé de poursuivre ce type de travaux pour 2023 en l'étendant à d'autres rues.

Le montant de la dépense pour cette opération s'élevait à 13 800 € HT.

City-stade:



Mené par la collectivité en partenariat avec l'association Familles Rurales et l'école de l'Orme, le projet de création d'un City-stade et d'une aire de jeux (table de ping-pong, marelle, araignée d'escalade, tables et bancs) a été finalisé en juillet.

Il vient compléter l'offre de services liée à l'activité du périscolaire « Les Galopins » et permet aux enfants de s'épanouir et de se divertir pleinement tout au long de l'année. Il permet également aux écoliers d'y faire de l'éducation physique et sportive sous la surveillance de leurs enseignants.

Le montant de cet investissement est de 87 800 € HT pour lequel les subventions suivantes ont été accordées : caisse d'allocations familiales 46 129 €, conseil départemental 13 761 € et 17 922 € en prêt à taux zéro de la CAF. En outre, l'association Familles Rurales a participé à hauteur de 10 000 € au financement.

Sur le pourtour du site, une clôture rigide d'un montant de 18 850 € HT a ensuite été installée pour assurer la sécurité des enfants.



Coussins berlinois:

Des ralentisseurs ont été installés sur la rue des Avioux au mois de septembre et une zone avec une vitesse limitée à 30 km/h y a été instaurée afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers de la route et des piétons.

Coût des équipements : 6 700 € HT.

Borne de recharge pour véhicules électriques :

Après une étude menée par la région Grand Est pour envisager une implantation cohérente sur le territoire, notre commune vient d'être dotée d'une borne de recharge pour véhicules électriques, installée sur la Place d'Armes.

Financée par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges et par la commune, elle permet d'accueillir deux véhicules simultanément.

Accessible 24h/24h pour les possesseurs de véhicules électriques ou hybrides, le paiement s'effectuera par abonnement auprès de la SPL Modulo ou par carte bancaire, via internet.



Projets de travaux

Eclairage public:



Le syndicat mixte d'électricité des Vosges détient la compétence entretien et investissement du réseau et va lancer plusieurs projets en début d'année 2023, pour le compte de la commune. Il s'agit d'étendre l'éclairage public de la **rue du 8 mai 1945** au niveau du collège Charles-Edouard Fixary et de son parking car l'éclairage actuel n'est plus satisfaisant.

Dans le **lotissement du Champey**, l'éclairage ne répond plus entièrement aux normes réglementaires en raison de la faible luminosité et doit également être modifié. Tous les nouveaux éclairages seront de type LED et permettront des économies d'énergie.

Le montant de ces investissements s'élève à 35 312,96 € HT pour la rue du 08 Mai et de 21 856,30 € HT pour le lotissement du Champey, subventionnés par le conseil départemental et par le syndicat mixte d'électricité à hauteur de 20 581 €.

2ème tranche du lotissement ZAC « Val de la Goulotte » :

La consultation pour le marché de travaux lié à l'extension du lotissement ZAC du Val de la Goulotte a été lancée au mois de juin 2022. L'attribution de celui-ci à l'entreprise Remy BOULANGER a été actée le 20 Septembre 2022 et l'ordre de service notifié le 04 Octobre 2022.

Les travaux relatifs à cette extension ont été reportés au mois de mars 2023 en raison de la pénurie de matériaux touchant l'entreprise titulaire du marché et ENEDIS (*transformateur*).

Ce seront 22 parcelles qui feront l'objet d'une prochaine commercialisation afin de nous permettre d'accueillir de nouveaux résidants sur la commune.

Le montant des travaux s'élève à 891 335,50 € HT dont 57 975 € HT pour l'extension du réseau d'eau potable par le syndicat des eaux de la Manoise, 80 375,08 € HT pour le réseau électrique, 65 543,06 € HT pour l'éclairage public par le syndicat mixte d'électricité, de 665 897,36 € HT pour la partie voirie, trottoirs et assainissement et 21 545 € HT pour la maitrise d'œuvre.



Logement Tilleuls:

Suite au transfert du cercle généalogique au rez-de-chaussée du bâtiment des Tilleuls, le local devenu inoccupé présente une superficie permettant d'y réaliser un logement de type F3.

Il a été décidé de confier à nos agents du service technique communal la mission de réhabiliter cet appartement durant la période hivernale 2022/2023 avec le remplacement des fenêtres, l'isolation intérieure, la création d'une salle de bain et d'une cuisine avec reprise des sols, plafonds et murs. Des prestataires externes pourront également être mis à contribution en cas de besoin.

Il sera composé de deux chambres et pourrait être mis en location pour la fin d'année 2023.

Déploiement de la vidéoprotection :



La gendarmerie dispose de référents sûreté sur le département et réalise des diagnostics auprès des collectivités qui le souhaitent afin d'étudier la possibilité de déployer un système de vidéoprotection.

Ce diagnostic réalisé en 2022 a démontré l'intérêt et la pertinence de mettre en place ce genre de dispositif sur notre commune. Il consiste à positionner des caméras de type LAPI avec lecture des plaques d'immatriculation aux entrées de la commune, au carrefour principal du Caron et éventuellement aux abords des écoles.

Des devis seront demandés dès ce début d'année afin de solliciter les aides financières nécessaires à la concrétisation de ce projet courant 2023 et renforcer ainsi la sécurité.

Travaux de voirie 1ère tranche :

Les travaux de requalification du quartier Sud-Est de Liffol-le-Grand, qui se décomposeront en plusieurs tranches, se trouvent retardés et n'ont pu commencer à l'automne 2022 comme cela était envisagé initialement. Le contexte économique que nous vivons actuellement, ainsi que les coûts des matériaux, ont mené la collectivité à la prudence. La consultation pour le marché de la première tranche qui comporte les rues de Bazoilles, Champ Châtenois et une partie de la rue Latérale a été lancée en fin d'année 2022 et arrivera à son terme en début d'année 2023.

Les travaux devraient débuter pour le printemps. Ils comprennent la réfection de la voirie, la mise en sécurité pour les piétons et autres usagers avec la pose de trottoirs et plateaux surélevés afin de ralentir la vitesse des véhicules, ainsi qu'un aménagement urbain et paysager global.

Le montant estimatif pour cette première tranche est de 906 000 € HT auxquels il faudra soustraire les subventions attribuées ou en cours d'attribution.

Engazonnement et traitement des entre-tombes au cimetière :

Depuis le 1^{er} Juillet 2022 l'utilisation des produits phytosanitaires et pesticides nuisibles pour l'environnement est <u>interdite</u> dans les cimetières, comme dans les autres espaces. Afin de traiter et de maintenir cet espace propre, l'engazonnement des allées et l'application d'un produit de type « Perméo » (*surface drainante à base de ciment et de bois*) pour traiter les entre-tombes sont envisagés. Cette solution pourra prochainement être testée sur un petit secteur du cimetière afin de vérifier son efficacité et le résultat paysager qui en découlerait.



« Photo d'illustration »

Extension du réseau de chaleur :

La maison de retraite Saint Simon a sollicité la collectivité afin de mener une étude de faisabilité pour se raccorder au réseau de chaleur communal.

Le bureau d'études Epure qui nous accompagne a pu démontrer les capacités de notre chaufferie biomasse pour fournir cette chaleur à la maison de retraite sans aucune contre-indication technique.

La commune, en qualité de propriétaire du réseau de chaleur et de la chaufferie, portera le projet, lancera le marché de travaux, sollicitera les différents partenaires financiers et répercutera le coût de fonctionnement et d'investissement à l'EHPAD Saint Simon au moyen d'une police d'abonnement pluriannuelle.

Les travaux devraient être réalisés durant la période d'arrêt de la chaufferie aux mois de Juillet et Août.

Informations CCOV

Nouvelle signalétique directionnelle :



La communauté de communes de l'Ouest Vosgien a lancé une étude puis un marché public afin d'uniformiser la signalétique directionnelle sur l'ensemble de son territoire.

Un arrêté préfectoral règlemente ces dispositifs et ceux actuellement en place ne correspondent plus aux règles en vigueur.

Il est désormais uniquement autorisé d'indiquer certains services publics et privés, le patrimoine, les entreprises labellisées « Indication Géographique Siège de Liffol » et les zones d'activités.

Cette nouvelle signalétique va être déployée en début d'année sur la commune de Liffol-le-Grand. Elle va permettre d'apporter une meilleure visibilité sur les supports et sera disposée stratégiquement sur les axes principaux.

Le montant de cette opération s'élève à environ 30 000 € TTC avec une répartition de 50% pour la commune, 35% pour la CCOV et 15% pour le département.



Création d'une déchetterie sur la commune de Liffol-le-Grand :



Le projet de création d'une déchetterie afin d'améliorer les services sur notre bassin de communes se poursuit.

Une parcelle répondant aux règles d'urbanisme et aux exigences environnementales a été retenue et devrait faire l'objet d'une acquisition par la communauté de communes de l'ouest vosgien.

En espérant pouvoir lancer les travaux en 2024, l'année 2023 sera consacrée aux diverses démarches, rédaction d'un cahier des charges et lancement de consultations pour retenir des prestataires.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI):

Le PLUI devrait être adopté par le conseil communautaire en ce début d'année. Il sera ensuite transmis auprès des différentes instances pour avis (*services de l'Etat, chambre d'agriculture...*), lesdits avis étant attendus à la fin du premier trimestre 2023. Une enquête publique sera ensuite diligentée et des permanences seront assurées dans les communes par un commissaire enquêteur (*une communication sera diffusée dès que les dates seront connues*). L'entrée en vigueur du PLUI est prévue fin 2023, sauf circonstances nouvelles.

Ce nouveau plan remplacera le règlement national d'urbanisme (RNU) actuellement applicable sur notre commune.

Pour rappel, avant tout projet de travaux, il est impératif de vérifier sa conformité avec les règles d'urbanisme en vigueur, qu'il s'agisse d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux.

Pour ce faire, il est fortement conseillé de prendre attache avec le service urbanisme de la mairie afin d'éviter la commission d'infractions constituées par la réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à la règlementation.

Rappel sur la mobilité solidaire :

Sur le territoire de la communauté de communes, certaines personnes ne disposent pas de moyen de locomotion pour se déplacer et n'ont aucune solution de mobilité. Pour y remédier, un dispositif adapté aux déplacements de courte distance a été mis en place. Une plateforme met en relation les personnes avec des conducteurs bénévoles moyennant une faible contrepartie financière visant uniquement à couvrir les charges de ces bénévoles.

Participez à ce projet de mobilité solidaire en vous inscrivant comme conducteur ou conductrice. Chacun peut agir pour venir en aide à ceux qui en ont besoin!

Pour tout renseignement, transport ou inscription, vous pouvez contacter le 03 72 60 05 10.

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :

Il s'agit d'un dispositif incitatif ayant pour but d'aider les propriétaires à améliorer leur logement en matière d'économie d'énergie ou d'accessibilité et de maintien à domicile.

Des interlocuteurs peuvent vous conseiller gratuitement sur les travaux à entreprendre, rechercher des aides financières, aider à la constitution des dossiers.

Une permanence est à votre disposition dans les locaux de la mairie, sans rendez-vous, le deuxième lundi de chaque mois.

OU

N'hésitez pas à prendre contact pour plus de renseignements avec :

Fabien KOBYLARZ

Chargé de mission habitat à la CCOV 2bis Avenue François de Neufchâteau 88300 Neufchâteau Tél: 03.29.99.94.28.

Mail: f.kobylarz@ccov.fr



Kévin LE OUEZ

Conseiller FAIRE de la CCOV lundi et mercredi de 13h30 à 17h30 vendredi de 13h30 à 17h00 Tél: 03.72.60.05.19.

Mail: k.leouez@soliha.fr



Composteurs collectifs et individuels :

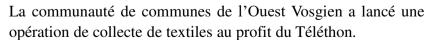


Pour une bonne utilisation des composteurs collectifs, plusieurs vérifications annuelles et des transferts sont indispensables pour assurer une bonne maturation des différents résidus biodégradables. A la fin du processus de décomposition, une distribution du terreau sera envisagée au printemps 2023.

Les sites des Avioux, du Champ Chatenois, du Champey et de l'école de l'Orme sont à votre disposition.

Vous pouvez également acquérir un composteur individuel en bénéficiant d'un tarif préférentiel auprès de la communauté de communes de l'ouest vosgien.

Collecte textiles Téléthon:



La commune de Liffol-le-Grand s'est engagée dans cette action. Vous avez été nombreux à contribuer à cette collecte et nous tenions à vous en remercier.

Ce sont 984 kg qui ont été collectés sur la commune.



Récompenses

Le Prix National de la Construction Bois est le concours de référence qui valorise l'architecture frugale.

Il met en lumière des ouvrages architecturaux, du quotidien à l'exceptionnel, provenant de l'ensemble du territoire français.

Son objectif, valoriser le savoir-faire de la filière bois et mettre en avant les possibilités offertes par le matériau bois, pour en accroître le recours et répondre aux enjeux environnementaux de la construction.

Cette année, 549 candidatures ont été déposées auprès de FIBOIS France. Après une première sélection régionale, quatre lauréats ont finalement été retenus dans chacune des catégories du concours : bâtiment public ou tertiaire, maison individuelle, aménagement intérieur ou extérieur et logement collectif. En complément, le jury a été particulièrement attentif à la créativité des projets de cette édition et à leur aspect innovant ; il a donc choisi de décerner deux mentions spéciales pour des innovations sociales et techniques.

La maison de santé de Liffol-le-Grand a obtenu dernièrement le premier prix régional dans le cadre de son aménagement bois et vient de décrocher le premier prix national dans la catégorie bâtiment public à l'occasion de la remise des prix organisée lors du salon Batimat de Paris, le 4 octobre 2022.







A l'occasion du salon des maires de France qui s'est déroulé porte de Versailles à PARIS, Cyril VIDOT a présenté au public présent le concept de la maison de santé, son implantation, les matériaux utilisés, le savoirfaire local et l'intégration des professionnels de santé. Il a également insisté sur les difficultés rencontrées par les communes situées dans les territoires ruraux pour améliorer l'accès aux soins.

Bravo aux architectes et entreprises qui ont permis cette très belle réalisation!

Nouvelles activités

Service funéraire, taxis et ambulances :

Afin d'en marquer l'achèvement des travaux, élus et invités étaient conviés par la famille DEXEMPLE à l'inauguration des nouveaux locaux de pompes funèbres. Ce bâtiment comporte deux chambres funéraires avec salon particulier, complétées par une salle omniculte.

La société de taxis et ambulances ADAM a quant à elle fait l'objet d'une reprise d'activité par les sociétés DEXEMPLE et MBM.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.



Maison de santé:

En vue d'améliorer la qualité de l'offre de soins, de nouveaux professionnels de santé ont rejoint la maison de santé communale. Nous sommes très honorés de les accueillir et leur souhaitons la bienvenue :



- Mme Anaïs MORANDINI, sage-femme libérale, pour suivi gynécologique et contraception, suivi de grossesse et préparation à la naissance, visites à domicile. Rendez-vous par téléphone au 07 65 28 03 18 ou sur www.rdvsagefemme.com/a/anais-morandini
- Mme Amélie CHAUDRON, orthophoniste : 06 36 16 99 37 ou par mail : amelie.chaudron.ortho@gmail.com
- Mme Marine MALIVERNEY, psychologue: 06 07 07 25 82 ou sur https://www.marinemaliverney-psychologue.fr
- M. Antonin CHAUDRON, ostéopathe : 06 02 40 77 93 ou par mail : antonin.chaudron.osteo@gmail.com

>>> RC Environnement :

Entreprise de débouchage, curage, vidange fosses septiques, nettoyage de postes de relevage pour les particuliers et collectivités. Romain CADAMURO : 06 31 59 25 17

>>> PLAQU'ELEC:

Entreprise de peinture, électricité, platrerie, faux plafonds, isolation intérieure. 06 12 25 01 36 ou plaquelec@hotmail.com

>>> JM-EDUCANIN:

Agilité, éducation et comportement pour chien.

Magalie JACQUES: 07 67 59 40 30 ou https://jm-educanin.wixsite.com/jm-educanin

>>> Mylène Bâtiment Services :

Multi-services, peinture intérieure et extérieure, papier peint, enduit, sol. Mylène OLIVIER : 06 21 19 32 37 ou <u>myleneolivier@icloud.com</u>

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Après-midi récréatif salle des fêtes :







Fin novembre, un très bel après-midi récréatif était organisé par le CCAS pour une centaine de seniors qui ont répondu à l'invitation. Dès l'entrée dans la salle des fêtes, les yeux étaient attirés par le soin apporté à la décoration. Admiration également devant les magnifiques sapins, aux concepts innovants, élaborés par les élèves de l'AFPIA et décorés avec créativité (Opération « mon sapin me ressemble »).

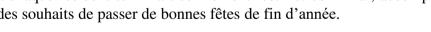
L'artistique n'était pas en reste avec les chorégraphies interprétées par les membres de l'association Temps Danses, basée à EPINAL, qui ont épaté l'assemblée avec un spectacle de danse de styles variés, fruit d'un travail intensif. Immersion dans le sensoriel avec un magnifique solo interprété par Clara, chargée notamment de l'accueil du public et de l'état civil à la mairie, qui nous avait caché ses talents de professeur de danse contemporaine. Quand Vincent AUBERTIN a pris sa guitare et a commencé à chanter, il a entraîné son public dans un répertoire aussi varié que Brel ou Johnny sous un tonnerre d'applaudissements mérités.

La pause avec le goûter a permis les discussions entre convives avant le final interprété par les clowns Noisette et Volonia.

Après-midis récréatifs dans les maisons de retraite :

Après quelques inquiétudes liées au covid-19, M. Cyril VIDOT, Maire et Président du CCAS de LIFFOL-LE-GRAND, accompagné de quelques membres du CCAS, avait le plaisir de présenter un après-midi récréatif, comme chaque année, dans les deux maisons de retraite de la commune, pour le plus grand plaisir des résidents. Deux prestations : l'une faite par le groupe folklorique « LUCOFAO » sur des musiques bien entraînantes et avec des costumes chatoyants appréciés des résidents, et une autre par M. René GROLIER, accordéoniste bien connu qui a joué plusieurs airs célèbres et bien acclamés par les spectateurs.

Un goûter, avec bûches de Noël et boissons était servi. Un cadeau remis à chaque résident terminait ce moment festif et convivial, accompagné des souhaits de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



Opération « mon sapin me ressemble » :

La municipalité félicite et remercie les diverses associations et organismes qui ont participé à ces réalisations très originales et représentatives de leur activité, démontrant une fois de plus leur attachement à la vie communale, à savoir:

Les écoles maternelle et élémentaire, le cours d'anglais, le périscolaire Les Galopins, la crèche Bisous Câlins, les EHPAD Saint-Simon et le Pont du Gué, Leschanges Liffolois, le club de patchwork, l'ADCI, le Gué Liffolois, le Qi Gong, le CCAS, le conseil des jeunes, la Jeunesse Musicale Liffoloise et l'amicale des sapeurs-pompiers.







Bons de fin d'année destinés aux aînés :



Comme chaque année, le traditionnel bon à destination de nos aînés domiciliés sur la commune (hormis pour les personnes en maison de retraite) âgés de 68 ans et plus, ainsi que pour les personnes handicapées, a été remis à 498 administrés.

Le bon d'un montant de 25 € par personne est à utiliser dans les commerces liffolois ou pour régler le repas de fin janvier.

Concert Gospel au profit du Téléthon:

L'architecture de notre église Saint Vincent offrait une acoustique idéale pour ce concert de Gospel traditionnel et pop-rock organisé au profit du Téléthon, en lien avec la Bienfaisante et le diocèse.

Les solistes et les chœurs de la MJC de BULLIGNY, accompagnés à la guitare, ont ravi le public de leurs chants entraînants.

Le montant reversé au Téléthon s'élevait à 871,80 €.



Bons loisirs:

Le centre communal d'action sociale a renouvelé sa démarche à destination des jeunes âgés de 3 à 16 ans, avec pour objectif d'apporter un soutien à nos associations locales et de permettre aux jeunes de découvrir une activité.

Le bon, d'un montant de 25 ou 50 euros (selon le montant du quotient familial), est déduit de la cotisation de l'association à laquelle adhère le jeune. Un seul bon est délivré par année scolaire et par enfant, après inscription en mairie.



Les activités éligibles sont les associations sportives, culturelles ou artistiques implantées sur la commune ou à l'extérieur si cette activité ne se pratique pas à Liffol-le-Grand. Sont également concernés le centre culturel André Mouzon pour la section école de musique ainsi que le centre de loisirs sans hébergement géré par l'association Familles Rurales.

Stage sécurité routière :

En partenariat avec le CCAS, l'association Adavie a proposé un stage gratuit de réactualisation des connaissances sur le thème de la sécurité routière à destination des seniors. Il s'est déroulé sur 3 demi-journées, les 7, 14 et 21 septembre 2022 à la salle associative de la salle des fêtes sise rue du Bourg St Arnould.



Informations culturelles

Le musée d'histoire Bernard Counot (photo en couverture) :

Ce bâtiment a été inauguré le 22 mars 1997 par Messieurs Jaques DESTOUCHES, sous-préfet de Neufchâteau, Jean-Pierre THOMAS, député des Vosges, Alain JACQUOT, vice-président du Conseil Général, Yves GOUJON, maire de la commune et Bernard COUNOT, président de l'association du musée.

Au cours de l'année 2022, il a accueilli de nombreuses expositions temporaires d'art et de culture pour le plaisir des visiteurs.

Mise en valeur récemment par la magnifique fresque réalisée par deux artistes locaux, Messieurs Jean-Charles MOUGINOT et Daniel LOCATELLI, la façade devrait attirer l'attention des visiteurs de passage dans notre région. Cette fresque donne libre cours à l'imagination en suggérant les collections présentes à l'intérieur du musée dans des tons très agréables de pastel.

Cette fresque a été financée par la commune de Liffol-le-Grand, la communauté de communes de l'Ouest Vosgien, le conseil départemental et l'association du musée.







Journées du patrimoine :

Le patrimoine culturel local a été mis à l'honneur au cours de diverses manifestations organisées sur différents sites, parcours, avec des visites commentées et notamment :

- à l'église : exposition d'objets de culte et de photos sur la libération du village en 1944.
- au musée : archéologie, fouilles et découvertes,
- à l'école des Tilleuls : exposition de photos sur l'Ouest vosgien en 1870, consultation des recensements et des arbres généalogiques,
- à la chapelle du bois le Comte, à l'abbaye de Froidefontaine, au lavoir.

Toutes les personnes qui œuvrent pour l'organisation de ces journées méritent d'être félicitées pour leur investissement.







Animations de fin d'année

Je décore notre sapin :



La commission de la jeunesse et le conseil municipal des enfants et des jeunes ont souhaité donner une nouvelle impulsion en remplaçant le concours « mon sapin d'intérieur » par le concours « je décore notre sapin ».

Ce concours était ouvert au jeunes jusqu'à 15 ans. Ces derniers devaient confectionner un objet en priorisant les matériaux de récupération. Les œuvres étaient exposées sur un sapin dans une vitrine de la Place d'Armes pour le plus grand plaisir des yeux des passants.

Le sens artistique a permis au jury de juger et de récompenser notre jeunesse, avec une dotation de lots pour un montant total de 200 €.

Félicitations et merci à nos jeunes pour leur participation et leur implication.

Loterie de Noël : LA HOTTE DU PÈRE NOËL

Le traditionnel concours « illuminations d'extérieur » n'étant plus opportun en raison du contexte énergétique, la commission en charge des animations a souhaité le remplacer par une loterie intitulée « La hotte du père Noël ».



Réservée aux personnes domiciliées sur la commune de Liffol-le-Grand, chaque foyer a reçu dans sa boite à lettres un coupon lui permettant de participer à cette loterie en déposant celui-ci dans la boite du Père Noël qui se situait sur la Place d'Armes jusqu'au 02 Janvier 12h00 (un seul bon par foyer).

Le tirage au sort a eu lieu à la salle des fêtes le 02 Janvier à 18h00 en présence du public et de certains des gagnants qui se sont vu remettre des lots pour une valeur totale de 500 €.

Chocolats:

Il est de coutume pour la collectivité, via sa commission scolaire et animation, de faire plaisir à notre jeunesse pour les périodes de fin d'année en distribuant un sachet de chocolats aux écoliers, aux membres du conseil municipal des enfants et des jeunes, ainsi qu'aux bambins de la crèche.

De même, les chocolats distribués aux enfants lors du passage de St Nicolas et de son acolyte le père fouettard à la salle des fêtes étaient financés par la commune.

L'ensemble du personnel communal mais également celui des EPHAD, de la crèche, du périscolaire, des sapeurs-pompiers, des jeunes sapeurs-pompiers et les enseignants ont également reçu une petite gourmandise.



Informations diverses

Fête de la Saint Vincent, patron de la paroisse :

Le 22 janvier, on fête le Saint patron des vignerons. Cette fête donne lieu à des messes, des processions en habits, des repas, des tournées de caves. C'est le moment du transfert du Saint vers un nouveau récipiendaire qui en obtient la garde pour une année.

Au XIXème siècle, les coteaux du Bois le Comte, de la Goulotte, de la Racine étaient plantés de vignes qui ne résistèrent pas au mildiou et au phylloxéra. Mais la fête perdura sur la place du village et, désormais, une fête foraine est organisée tous les ans.





Accueil des nouveaux résidants :

Il est de coutume de recevoir en mairie les nouveaux arrivants en provenance de divers lieux extérieurs au territoire de la communauté de communes de l'ouest vosgien.

Ce sont 16 familles qui ont été conviées pour rencontrer les élus et échanger en toute convivialité autour du verre de l'amitié. Cette action a pour but de faciliter leur intégration au sein de la commune, de présenter la richesse associative et de leur remettre un coffret de bienvenue offert par la commune et la communauté de communes.



Les nouveaux habitants sont invités à venir s'inscrire en mairie pour recevoir ce coffret en 2023.

13 et 14 Juillet :



Organisées par la municipalité avec le soutien des diverses associations liffoloises auxquelles nous adressons nos sincères remerciements, ces festivités eurent un franc succès.

Retraite aux flambeaux, restauration, buvette, feux d'artifice et animation en soirée ont ravi le public venu en nombre.

Le lendemain, le magnifique parc des Vergères offrait un havre de fraîcheur sous un soleil de plomb. Les jeux pour les enfants et pour les adultes, puis l'animation sur le podium ont enthousiasmé les visiteurs. La traditionnelle loterie a clôturé l'après-midi.

Mise à l'honneur des centenaires :

Avoir cent ans, c'est une chance et un cadeau de l'existence, c'est avoir voyagé dans le temps. Fêter son siècle de vie, c'est se souvenir d'hier. Pour avoir surmonté les plus difficiles épreuves, il y a de quoi être fier.

- Madame Jeanne THOMAS née le 12 avril 1922.
- Madame Madeleine COLLIGNON née le 24 novembre 1922.

Cela mérite bien un diplôme départemental réalisé par l'imagerie d'Epinal et un énorme bouquet offert par la commune.

Très joyeux anniversaire, avec toutes nos félicitations!

Cours d'initiation à l'informatique pour les séniors :

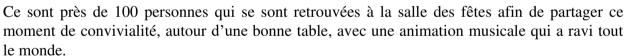


Un fois de plus, l'association ADCI a animé, de novembre à janvier, des cours d'initiation à l'informatique dans la salle du conseil en mairie. Près de dix participants se sont inscrits pour ces sessions d'apprentissage.

Un grand merci à Mme BOULANGER Nicole, M. BOULANGER Yves et M. ROSARD Patrick pour la transmission de leurs savoirs.

11 novembre:

Le traditionnel repas du 11 Novembre a été reconduit en 2022. Il était proposé aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes handicapées, domiciliées à Liffol-le-Grand ou adhérentes à une association Liffoloise.





Atelier mémoire :

L'association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires de Lorraine (ASEPT) est une structure agissant pour la prévention et la promotion de la santé. En partenariat avec la commune, le conseil départemental et l'ADMR des Vosges, un atelier mémoire a été proposé à toutes les personnes de 55 ans et plus. C'est ainsi qu'un groupe de onze personnes s'est constitué pour participer à un programme de 10 séances d'une durée de 2h30 chacune sur la période de septembre à décembre.

Chaque participant s'est engagé à suivre le cycle complet des ateliers regroupant des conseils scientifiques (fonctionnement du cerveau) et des conseils pratiques (stratégie de mémorisation). Les exercices ludiques, effectués en toute convivialité, étaient encadrés par M. DEANTONI Michel. La Carsat Nord-Est, la Camieg et la MSA Lorraine étaient également associées au financement.



Distributeur automatique de billets :

Suite à la fermeture de l'agence bancaire du Crédit Agricole située rue de l'Orme le 12 octobre 2022, des négociations ont été entreprises avec la caisse régionale du Crédit Agricole Alsace/Vosges afin d'étudier le maintien du distributeur automatique de billets.

Le conseil municipal a accepté le principe du maintien du distributeur de billets et a validé en fin d'année la convention permettant de garantir l'offre de ce service aux usagers du territoire pour l'année 2023.

Les frais annuels de maintenance liés au fonctionnement seront divisés à parts égales entre la commune et la caisse régionale du Crédit Agricole pour un montant maximum de 9 167 € HT chacun.



« Photo d'illustration »

Les communes voisines seront sollicitées, sur la base du volontariat, afin de contribuer financièrement au coût de fonctionnement.

Eclairage public:



« Photo d'illustration »

Dans un contexte marqué par l'accélération du dérèglement climatique et par la guerre en Ukraine entraînant des difficultés d'approvisionnement en énergie, la transition énergétique est une priorité.

C'est le sens du plan de sobriété énergétique présenté par le Gouvernement qui a interpelé les élus. La collectivité a donc fait le choix de s'engager en réduisant sa consommation électrique avec l'arrêt de l'éclairage public de 22h00 à 5h00 du dimanche au vendredi, celui-ci restant en service dans la nuit du samedi au dimanche.

Pour compléter cet engagement, les illuminations extérieures de Noël ont été réduites et compensées par des décorations issues de matériaux de récupération, réalisées par nos services.

Démarchage à domicile :

Un arrêté municipal règlemente désormais le démarchage commercial à domicile. Il est imposé aux sociétés, aux personnes physiques ou morales qui pratiquent ce démarchage de se déclarer en mairie, 15 jours à l'avance, pour identification sur un registre municipal.

Le démarchage est autorisé uniquement du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00. Il est interdit les week-ends et jours fériés.

Vous pouvez contacter la mairie pour tout signalement ou vérification d'inscription.

Jardin du souvenir :

Fin d'année 2021, une colonne d'identification a été mise en place au jardin du souvenir du cimetière communal. Ainsi, les familles y apposeront le nom, le prénom, les années de naissance et de décès de leurs proches. Les défunts y reposant depuis l'année 2018 seront identifiés.

Les frais de gravure et d'installation seront pris en charge par la commune.



Vente de l'ancien cabinet médical :

En 2016, pour remédier au départ de tous les médecins de la commune, la municipalité a engagé des dépenses imprévues avec l'acquisition du cabinet médical tout en maintenant le projet de construction d'une maison de santé.

Après la mise en service de la maison de santé en 2021, le bâtiment abritant l'ancien cabinet et une partie à usage d'habitation, a été proposé à la vente et a trouvé acquéreur pour une nouvelle vie.



Bâtiment des Tilleuls :



Si les élèves ont quitté les lieux pour rejoindre l'école de l'Orme, **l'enceinte des Tilleuls est toujours très active.** A l'étage, trois appartements en location sont occupés et un quatrième est en cours de rénovation.

Quant au rez-de-chaussée, il est mis à la disposition de diverses associations. Il est donc possible d'y pratiquer le judo, le karaté, la gymnastique d'entretien, la zumba, le pilates, la danse, le scrabble, le patchwork, la généalogie.

De nouvelles activités sont également proposées au sein de ce bâtiment : du Yoga et du Qi Gong. Au-delà des Tilleuls, des cours d'anglais sont également dispensés à la salle des fêtes.

Le président et les membres du cercle généalogique du pays de Jeanne ont profité des journées du patrimoine pour dévoiler une plaque au nom de Madeleine COLLIGNON qui, pendant plus de vingt ans, a grandement contribué à l'évolution de cette association maintenant installée dans une salle parfaitement équipée.



Cession de parcelles à la société Ages et Vie Habitat :



La société Ages et Vie a proposé de réaliser la construction de colocations pour personnes âgées regroupées au sein de deux bâtiments ainsi que quatre logements dédiés aux auxiliaires de vie.

Le conseil municipal a donc autorisé la cession de quatre parcelles d'une emprise totale de 2 675 m² au prix de 17 euros le m², sur la ZAC du Val de la Goulotte.

L'entreprise est en attente des autorisations administratives devant être délivrées par le conseil départemental, lesquelles viendront acter l'accompagnement des résidents au sein de cette structure.

Travaux prévus courant 2023.

L'environnement

Promenons-nous dans les bois...

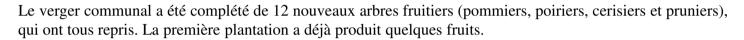
Nous pouvons noter au cours de l'année écoulée plusieurs travaux du côté de nos forêts :

Début janvier, des travaux de coupe de bois en régie ont été réalisés au Petit Côté, le long de la tranche Lothar.

Début mars, une entreprise de Haute-Marne a planté des pins de Calabre (provenance d'Italie) dans la parcelle 102 (au Chênois) ainsi que des chênes, des merisiers et des érables dans les parcelles 93 et 94, ces essences de bois étant adaptées aux évolutions du climat de notre région.

Quelques arbres du parc des Vergères ont été ébranchés en juillet, par un élagueur-perchiste, après des chutes de branches, pour sécuriser le site. Les arbres du Parc vont également faire l'objet d'un diagnostic en début d'année afin d'engager les travaux nécessaires pour que tout risque soit écarté.

L'accès au parc est temporairement interdit, par grand vent, par arrêté municipal.



Affouages:



Suite aux inscriptions en mairie, les 124 affouagistes se sont vus attribuer leurs parts le vendredi 16 décembre 2022 à l'ancienne école des Tilleuls. Celles-ci se trouvent dans les parcelles 2, 61, 69, 80, 86, 92, 95 (*Grand Côté, Abbaye de Froidefontaine près des Vergères, Petit Côté et Chênois*), ainsi que les parcelles 53 et 88 non entièrement exploitées les années précédentes.

Au niveau des chefs de filets, un petit changement en la personne de M. Claude SIMON qui remplace M. Georges HUSSON.

Rappel: Toute circulation d'engins motorisés en forêt est interdite sauf pour les ayants droits munis d'un justificatif.



L'utilisation de détecteurs de métaux en vue de la recherche de vestiges archéologiques et historiques est strictement interdite sans une autorisation administrative du Préfet de Région et sans l'accord du propriétaire du terrain.

Sécheresse:

La période estivale 2022, chaude et très sèche, a confirmé que la ressource en eau est devenue plus rare et qu'il faut la préserver. Les arrêtes préfectoraux relatifs à la sécheresse se sont multipliés, imposant de nombreuses restrictions dans la durée.

Soyons donc particulièrement attentifs pour détecter et signaler d'éventuelles fuites, pour limiter les consommations de cette eau si précieuse et indispensable à la vie.







Dépôts sauvages :

Au cours de l'année écoulée, de très nombreux dépôts illégaux de déchets ont été découverts en différents endroits de la commune, dans les bois, les chemins ruraux, etc...

Beaucoup trop d'incivilités de tous genres avec des dépôts de tôles, poutres, pneus et pièces automobiles, linges, canettes, bouteilles et plaques de verre notamment... A relever également plusieurs écoulements d'hydrocarbures et, summum de l'absurdité, l'abandon d'une citerne pleine d'huile de vidange en forêt.

Afin d'éviter la contamination des sols et des nappes phréatiques, nous appelons la population à être respectueuse et vigilante, pour la sauvegarde de la nature si agréable à notre cadre de vie, mais également pour le bien-être de tous. Pour rappel, les infractions à l'environnement peuvent coûter cher pour les contrevenants.

Collecte des déchets et accès aux déchetteries :

Le calendrier de collecte des déchets ménagers et assimilés a été distribué fin décembre 2022 dans tous les foyers de la commune.

Il est également consultable sur le site internet de la commune https://liffol-le-grand.fr ou sur le site de la CCOV https://ccov.fr et se trouve à votre disposition à la mairie.



Les horaires d'accès en déchetterie ont été harmonisés, ils sont consultables sur les mêmes sites et disponibles en mairie.

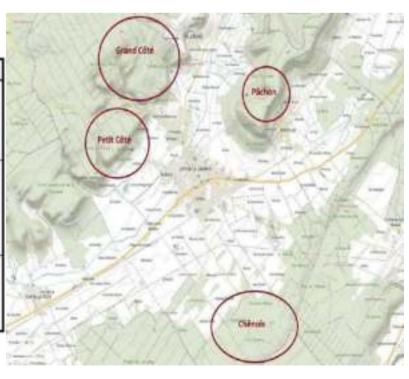
Jours de chasse 2022-2023 :



« Photo d'illustration »

	LICHT 1 GRAND CÔTE	Lot n' 2 PETIT CÔTE	Lot n' 3 LE CHEMONS			
Décambre	Cimanche 4 décembre 2022 Lund 5 décembre 2022 Samed 10 décembre 2022 Demanche 11 décembre 2022 Carrect 17 décembre 2022 Démanche 18 décembre 2022 Lund 26 décembre 2022	Samed 13 decembre 2022 Lund 12 decembre 2022 Samed 17 decembre 2022 Samed 24 decembre 2022	Jaudi 1er decembre 2022 Lundi 5 decembre 2022 Marti 6 decembre 2022 Lundi 12 decembre 2022 Jaudi 15 decembre 2022 Jaudi 15 decembre 2022 Vandredi 25 decembre 2022			
denview	Line 2 janvier 2023 Servell 7 janvier 2023 Dimanche 8 janvier 2023 Servell 14 janvier 2023 Dimanche 15 janvier 2023 Denanche 22 janvier 2023 Line 20 janvier 2023 Servell 20 janvier 2023 Dimanche 29 janvier 2023	Served 7 januar 2023 Lunii 9 januar 2023 Served 27 januar 2023 Lunii 23 januar 2023	Jaud 5 janvier 2023 Land 9 janvier 2023 Jaud 12 janvier 2025 Jaud 19 janvier 2025 Land 29 janvier 2023 Vandrad 27 janvier 2023 Land 30 janvier 2023			
Phonise	Barraci 4 Verier 2023 Obranche 5 Novier 2023 Barraci 51 Novier 2023 Dimanche 12 Novier 2023 Obranche 19 Novier 2023 Dimanche 38 Novier 2023 Mardi 26 Novier 2023	Land 13 Nover 2023 Samed 25 Nover 2023 Samed 27 Nover 2023 Land 27 Nover 2023	Lend 2 Norter 2023 Land 6 Norter 2023 March 16 Norter 2023 Orsanche 16 Norter 2023 Lend 23 Norter 2023 Land 27 Norter 2023 Mand 28 Norter 2023			





Nos agents du service technique s'appliquent au quotidien afin de rendre notre commune agréable et pour offrir un cadre de vie appréciable. Ils s'affairent à l'entretien des espaces verts et au fleurissement, avec une touche particulière selon le thème du moment, laissant libre court à leur imagination.



A l'occasion des festivités de fin d'année, la décoration extérieure est mise à l'honneur, ce qui a été relevé par de nombreuses personnes. Cela mérite d'être souligné et nous félicitons nos agents pour leur créativité et leur originalité.

Ils œuvrent à mettre des étoiles dans les yeux des petits et des grands!



Services utiles



Mairie:

27 rue de l'Orme

Du Lundi au Vendredi, de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 03 29 06 60 25 - mairie@liffol-le-grand.fr / https://liffol-le-grand.fr



Syndicat Intercommunal des Eaux de la Manoise :

27 rue de l'Orme

Du Lundi au Vendredi, de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 03 29 06 67 09 - sie.manoise@orange.fr



Agence Postale Communale:

11 rue de l'Orme

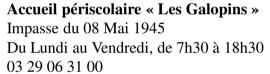
Du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 12h30

Relais France Services : les vendredis de 13h30 à 17h00 dans les locaux de l'agence postale, sur rendez-vous pris en mairie.



Crèche « Bisous Câlins »

36 Place Fixary Du Lundi au Vendredi, de 7h30 à 18h30 03 29 06 72 62





Communauté de communes de l'Ouest Vosgien :

2 Bis Av. François de Neufchâteau, 88300 NEUFCHÂTEAU Du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 03 29 94 08 77 - https://www.ccov.fr



Centre Culturel André MOUZON:

10 rue de l'Église



Bibliothèque:

Ouverture les Mardis de 13h30 à 18h30, les Mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les Samedis de 9h00 à 12h00 03 29 94 51 79 - bibliotheque-liffol-le-grand@ccov.fr

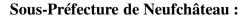


Ecole de musique intercommunale :

07 72 51 66 62 – <u>ecole-musique@ccov.fr</u>



1 rue du 79^{ème} RI, 88300 NEUFCHÂTEAU Du Lundi au Vendredi, de 8h45 à 12h00 03 29 94 60 30



Place des Cordeliers, 88300 NEUFCHÂTEAU Du Lundi au Vendredi, de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15 03 29 06 10 10 – <u>sp-neufchateau@vosges.gouv.fr</u>



OCCUPATION SALLE DES FETES 2023

	MANAGER		FEVRER		MARIS		A-NE		MAI		AUN .
100	.50500	1.8		1.8		1.30	3-10-	TI		11.1	
81.4		1.1		11		1.4		1.4		1.9	
2.8		* *		3 8		2 1		2.8		2.2	
4.4		+ 1		4.1	Repas des élus	+ +		6.1		4.4	
1.1		19091		N.W.	Transport States	1.4		1.1		3.1	
1. 1	CDF	4.1		6.1		1.1		8.7			
9.1						3.4	Successful facts	DOM		7.4	
		-					Evenement école	-	200000		
1.1		1.1		3.8		1.1		1.1	Commune	1.1	EFS
1.1		1.1		9.1		1.1		1.1		7.7	
36.4		.18 .4		38.9		9.1		10.0		9.1	
= +		1000000	COF Saint Valentin	8.1		1.4		18 14		2.3	
16.1	EFS	11. 9		0.1	AG EFS	U. A		H-Y		0.1	
11 +		11 1		31.1		11-1		11.1		2.4	
36.5				10.0		H - F	Evenement école	14.4		* *	
10.1		11.0		0.4		9.1	AJAL Bourse aux	19 4		0.1	
W.L.		96.7		36.2		8.8	vetements	16.16		8.1	
10. 4		11. 4		10.0		F. 1	CDF AG	11.4		W 1	Privé
		0.5		9.1		* *		18. 2	- 6	* 1	7.000
10.11	Vœux du Maire	01.0		2.5				18 Y		7.1	
in 1	THE REAL PROPERTY.	9.1		21.1	EFS	8.1		20 T			
			AG Gué Liffolois		Ero			N/A			
2.1		37.8	No and Children	5.8		# 1		_		2.4	
21.7		11.0		20 0		1.1		2.1		2 (
B 1		31.1		9.1		9.8		35 .8		9.1	
36.6		30.0		36. 6		9.1		30.0		3F.1	
20 · 1		11.11		31-1	LOTO Leschanges	8.4		25.7		2.4	
76 . 1		94 10		3.1	Ultrainis	5.4		78.7		8.1	
37. 9		31. 1		87.1		2.1		27.3	LOTO ASSN	2 1	
20 1	Commune	10 0		30 0		2.1		37.2	Basket		
83				37.6		# 1:		8.1		8.1	
W. A.				91.1						# Y	
2.4				2.6				2.8			
_	HILLET		ADKIT		SEPTEMBRE		OCTORNI		MOVEMBE		CHERMING
0.1	- California de la Cali	1.4	- Constant	1.6	Color Consult	District		1 4	VALUE AND ADDRESS OF THE PARTY	1.1	- Charleston - Cha
1.1		1.4		1.1		1.1		1.1		3.5	CDF St Nicolas
1.1		1.1		NIN.		1 4		8.7		DECK.	The state of the s
		4.4		4.1				A 2	JML Sainte Cécile	4.1	
1.4		1.1				11		DECK!	IML Samte Cécile	1.	
-		_		1 *		-			THE PUBLIC CACHE	-	
4.1						F 8		1.1		+ +	
1.1		7.8		2.1	EFS	-	LOTO Families Rurales	1.4		1.1	
* 1				1.7		1000	AJAL Bourse				
9.3		2.8		9.3	Scrabble	2.1		* 1		9.3	Sainte Barbe
18:1		18 4		2.1	Scrabble	1.4		18 Y		* *	Pumpiers
10 .4		11 .0		20.1		11. A		10:1	Commune	W. L.	
NO. 4		11:5		12. 0		M. 1		M.B		2.4	
26 . 8 .		11. 9		35.8	7.	8.7		10.1	EFS	3.1	
H 1	Commune	班主		9.1		H 2	BAL ARD	10.0		3.1	
WE	100000000000000000000000000000000000000	15.8		8.1		8.8	STATE OF THE PARTY	11.8		3.1	
4.4		14 .4		9-1	CDF LOTO	9.1		16: 8		8.1	JML CONCERT
9.1		18 1		10 4		U 8		17. 4		9/3	Se Naci
* *		10.1		9.1		* *		10.3.	ADCI	1.1	
* *		0.1		19.8		8.1		THE R	ADCI		
8.7		n s				8.1		20.1		3.1	
2.1		11.3		26.1		11 1	LOTO ASSN	11 .0		8.1	
8.1		27 4		27		NA.	Basket	2 4		2.1	
		37.4			LOTOTorchester		HATTER ST	_		_	
11.1				21.1	LOTO Leschanges	30.1		35 1		2.1	
94.4		B 7		HE	Littolore	H A		SH: V	2000	(W/A	
B .		# 4		8.1		25 .0		25 1	Commune	8.1	
34 .		9.1		8.0		3 1		10 0			
30.1		11.10		27 16	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	# 4	Association PARGNY	17 1		2.1	
B-1		39. 1		31.1	Rupan AFN	31.1	The state of the s	38.8		8.1	
30.1		37 *		37.7		2.5		37 8		2. 1	
7.7		* *		8.1		* 1		16 2		8.1	
# A										2002	
7. L		38. 7.				2.4				(A)(A)	
	DON DUSANG	H. Y.	EVENEMENT organise per la		EVENEMENT	1.1	REPAS		LOTO	1000	